

Faire participer les personnes exclues pour améliorer
les dispositifs d'inclusion et développer leur pouvoir d'agir

Offre de formations

La participation des personnes concernées





Sommaire

La participation des personnes ne se décrète pas, elle se prépare	3
La participation des personnes en situation de précarité ou d'exclusion – Un enjeu fort pour tous les acteurs de terrain qui œuvrent pour une société plus juste	3
Les besoins des professionnels en contact avec les publics concernés	3
L'expertise de l'Agence nouvelle des solidarités actives (Ansa) en matière de participation	4
- La participation au cœur de l'action de l'Ansa - Des ressources humaines et techniques - Nos partis pris pédagogiques	4
Notre offre de formation à la participation des personnes concernées	5
- Des formations sur mesure adaptées aux besoins des acteurs - Des formations adaptées aux publics auxquels les actions de participation sont destinées	5
Nos formations	6
- Les principes fondamentaux de la participation des personnes concernées – Une demi-journée - Préparer et animer une action de participation des personnes concernées – 1 jour - Préparer et animer une action de participation des personnes concernées – 2 jours - Préparer et animer une action de participation des personnes concernées – 5 jours	6
Des formations inclusives et ouvertes à tous les participants	11
Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action et d'en apprécier les résultats	11

La participation des personnes ne se décrète pas, elle se prépare

La participation des personnes en situation de précarité ou d'exclusion – Un enjeu fort pour tous les acteurs de terrain qui œuvrent pour une société plus juste.

Initiée il y a de nombreuses années, la participation reste aujourd'hui à construire et à diffuser afin de s'assurer de la participation effective de toutes et tous, et en particulier des personnes en situation de pauvreté ou d'exclusion.

L'enjeu de la participation de ces personnes est d'abord un enjeu démocratique et citoyen. Il s'agit d'offrir une place dans l'espace public à celles et ceux qui en sont souvent exclus, de (re)donner la parole à toutes les personnes, et de reconnaître celles-ci comme actrices à part entière des politiques et projets qui leur sont destinés.

Cette participation a pour finalité de parvenir à construire collectivement une société plus juste et égalitaire. Elle poursuit trois objectifs :

- **Un objectif sociétal, optimiser la qualité, l'efficacité et l'équité de l'action publique :** la participation doit permettre à tous de pouvoir s'exprimer, y compris les personnes les plus exclues (personnes en situation de précarité, en situation de handicap...).
- **Un objectif d'amélioration du service ou de la structure qui accompagne la personne :** construire ou améliorer les actions destinées aux personnes en s'appuyant sur le vécu et le savoir expérientiel des personnes concernées.
- **Un objectif de développement du pouvoir d'agir des personnes :** reprendre confiance en soi, développer sa capacité d'interaction, partager des expériences avec d'autres personnes accompagnées, contribuer à faire évoluer positivement un dispositif qui nous concerne, et, de manière plus générale, renforcer sa capacité d'action.

Les besoins des professionnels avec les publics concernés

Si la participation des personnes concernées est communément admise comme étant une bonne pratique ou une nécessité, de nombreux professionnels se trouvent en difficulté lorsqu'il s'agit de la mettre en œuvre : Comment mobiliser les personnes ? comment les préparer ? Comment organiser les déplacements ? Comment animer les réunions ?

D'autres professionnels ont mis en place des actions mais sont confrontées à des difficultés récurrentes : Comment impliquer les personnes sur le long terme ? Comment exploiter les résultats ? Comment évaluer l'impact de la participation ? Comment faire progresser l'action ?

De par son expérience, l'Agence nouvelle des solidarités actives (Ansa) apporte des méthodes et des outils aux professionnels qui en ont besoin à travers les outils méthodologiques qu'elle diffuse et les formations qu'elle dispense.

L'expertise de l'Agence nouvelle des solidarités actives (Ansa) en matière de participation

La participation au cœur de l'action de l'Ansa

La participation des personnes concernées fait partie des piliers méthodologiques de l'Ansa depuis sa création avec la mise en place des « groupes ressources » bénéficiaires du RSA dès 2006.

Ces 15 dernières années, l'Ansa a renforcé son expertise en matière de participation des personnes concernées avec des missions emblématiques telles que l'accompagnement du collège des personnes en situation de précarité du Conseil National des politiques de Lutte contre la pauvreté et l'Exclusion sociale, la production d'un Kit de la participation citoyenne réédité en 2020 et de nombreuses interventions sur les questions de participations dans toute la France et avec des publics variés (jeunes, personnes en situation de handicap, migrants ...) et sur de nombreuses thématiques (insertion sociale et professionnelle, aide sociale à l'enfance, précarité alimentaire, hébergement ...).

Des ressources humaines et techniques

L'Agence nouvelle des solidarités actives (Ansa) est une association à but non lucratif, reconnue Organisme de Formation.

Les formations proposées par l'Ansa sont réalisées par des formateurs et des formatrices certifiés dotés d'une expérience importante en matière de participation des personnes concernées.

Dans le cadre des formations qu'elle propose, l'Ansa utilise différents supports : diaporama fil rouge, outils pratiques, modèles de fiches actions ...

Chaque participant reçoit au démarrage de la formation, l'intégralité du contenu théorique de la formation ainsi que le Guide de la participation citoyenne publié en 2021 par l'Ansa.

Au cours des formations, différents formats d'animation sont proposés en fonction du type et de la durée de la formation : Quizz, cas pratiques à étudier en groupe, jeux de rôles ...

L'Agence nouvelle des solidarités actives (Ansa) est certifiée Qualiopi.

Nos partis pris pédagogiques



Forte de ces expériences, l'Agence nouvelle des solidarités actives (Ansa) a développé en 2022 un programme de formation à destination des professionnels en lien avec des personnes en situation de précarité ou d'exclusion qui vise à les accompagner dans le déploiement ou l'amélioration d'actions de participation. Ces actions de formation ont une vocation pratique : la mise en œuvre opérationnelle d'actions de participation efficace par les apprenants.

Au-delà des contenus théoriques, les formations proposées par l'Ansa incluent donc des exercices de mise en pratiques, des séquences de réflexion et de partage de pratiques entre les participants et des activités préparatoires à l'organisation d'actions de participation.

Notre offre de formation à la participation des personnes concernées

Des formations sur mesure adaptées aux besoins des acteurs

L'offre de service de l'Ansa comporte différents types de formation afin de s'adapter aux besoins et aux contraintes des participants.

Ces formations peuvent être proposées :

En interne : par exemple, au sein d'une association ou d'une collectivité territoriale ;

À un consortium d'acteurs : par exemple, différents acteurs accompagnant des publics en situation de précarité ou d'exclusion sur un même territoire ;

En externe : regroupement de professionnels travaillant pour diverses associations ou collectivités.

Pour les formations à destination d'une même structure ou à destination d'un consortium d'acteur, l'Ansa procède systématiquement à une phase de cadrage de la formation afin de l'adapter aux objectifs et aux contraintes des commanditaires. Il s'agit donc de formation « sur mesure ».

Des formations adaptées aux publics auxquels les actions de participation sont destinées

Les formations proposées par l'Ansa peuvent être adaptées aux publics auxquelles les actions de participation sont destinées.

Ainsi, il est possible d'adapter la formation pour des structures travaillant plus particulièrement avec ces bénéficiaires du RSA, des jeunes décrocheurs ou des personnes en situation de handicap.

À titre d'exemple, la formation a été proposée à un groupe de professionnels accompagnant des personnes présentant différents types de handicap (troubles psychiques, déficiences intellectuelles, autisme...) au sein de l'Emploi accompagné.



NOS FORMATIONS

1
2 JOUR

Les principes fondamentaux de la participation des personnes concernées

Réalisée sur une demi-journée, cette formation propose une sensibilisation aux grands principes de la formation des personnes concernées. A quoi sert-elle ? Comment la valoriser auprès des parties prenantes ? Comment donner envie de participer ? Quelles étapes prévoir pour lancer une action ?

Cette formation répond à ces questions à travers des éléments théoriques, l'apport de méthodes et d'outils, enrichie par des quizz et des exemples pratiques.

Déroulé de la formation :

- Durée : 4H
- Lieu : Agence nouvelle des solidarités actives (Paris) ou locaux du commanditaire



Publics concernés

- Décideurs publics
- Directeurs de structures ou de services en contact avec des personnes en situation de précarité ou d'exclusion (collectivités, association ...)
- Professionnels ou bénévoles de l'accompagnement des publics (travailleurs sociaux, conseillers emploi, accompagnants du secteur médico-social, bénévoles associatifs ...)

Aucun prérequis ne sont exigés.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de cette formation, les apprenants seront en capacité :

- d'identifier les différentes formes de participation possibles ;
- d'argumenter sur les bénéfices attendus des actions de participation auprès des décideurs, des professionnels et des personnes concernées elles-mêmes ;
- de prévoir les grandes étapes de la mise en place d'une action de participation ;
- de préparer une action de participation en identifiant les facteurs clés de succès d'une action de participation réussie.



Tarifs

- Pour une structure / un consortium d'acteurs (12 participants maximum) : **1100 Euros HT + frais de déplacement éventuels**
- Pour une personne (formation en « inter » à l'Ansa) : **230 Euros HT**



NOS FORMATIONS

1
JOUR

Préparer et animer une action de participation des personnes concernées

Réalisée sur une journée, cette formation permet aux participants à la formation de préparer une action de participation (définition des objectifs, mobilisation des participants et des autres parties prenantes, préparation du déroulé et du contenu) et d'animer une réunion de manière dynamique.

Cette formation interactive alterne des éléments théoriques avec des mises en pratiques adaptées au contexte des participants. Elle propose également des méthodes et des outils exploitables par les participants à l'issue de la formation.

Déroulé de la formation :

- Durée : 7H
- Lieu : Agence nouvelle des solidarités actives (Paris) ou locaux du commanditaire



Publics concernés

- Directeurs de structures ou de services en contact avec des personnes en situation de précarité ou d'exclusion (collectivités, association...)
- Professionnels ou bénévoles de l'accompagnement des publics (travailleurs sociaux, conseillers emploi, accompagnants du secteur médico-social, bénévoles associatifs ...)
- Personnes concernées (dans le cadre de coformation)

Aucun prérequis ne sont exigés.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de cette formation, les apprenants seront en capacité :

- d'identifier les différentes formes de participation possibles ;
- d'argumenter sur les bénéfices attendus des actions de participation auprès des décideurs, des professionnels et des personnes concernées elles-mêmes ;
- de dresser un état des lieux des ressources disponibles sur leur territoire pour faciliter la mise en œuvre de démarche de participation ;
- de mobiliser des participants pour créer des groupes de participation ;
- d'améliorer leur méthode d'animation de réunions en présentiel par l'animation ou l'observation de situations pratiques ;
- de mieux exploiter les productions des réunions afin que les propositions puissent être mieux prises en compte.



Tarifs

- Pour une structure / un consortium d'acteurs (12 participants maximum) : **2 500 Euros HT + frais de déplacement éventuels**
- Pour une personne (formation en « inter » à l'Ansa) : **450 Euros HT**

NOS FORMATIONS

2
JOURS

Préparer et animer une action de participation des personnes concernées

Réalisée sur deux jours, cette formation permet aux participants à la formation de préparer une action de participation (définition des objectifs, mobilisation des participants et des autres parties prenantes, préparation du déroulé et du contenu) et d'animer une réunion de manière dynamique.

Cette formation interactive alterne des éléments théoriques avec des mises en pratiques adaptées au contexte des participants. Elle propose également des méthodes et des outils exploitables par les participants à l'issue de la formation.

Cette formation se déroule sur deux jours afin de consacrer une journée complète à la réalisation de jeux de rôle au cours desquels chaque participant sera placé en position d'animateur et bénéficiera d'un retour personnalisé.

Déroulé de la formation :

- Durée : 14H
- Lieu : Agence nouvelle des solidarités actives (Paris) ou locaux du commanditaire



Publics concernés

- Professionnels ou bénévoles de l'accompagnement des publics (travailleurs sociaux, conseillers emploi, accompagnants du secteur médico-social, bénévoles associatifs ...)
- Personnes concernées (dans le cadre de coformation)

Aucun prérequis ne sont exigés.



Tarifs

- Pour une structure / un consortium d'acteurs (12 participants maximum) : **4 500 Euros HT + frais de déplacement éventuels**
- Pour une personne (formation en « inter » à l'Ansa) : **800 Euros HT**

Objectifs pédagogiques

À l'issue de cette formation, les apprenants seront en capacité :

- d'identifier les différentes formes de participation possibles ;
- d'argumenter sur les bénéfices attendus des actions de participation auprès des décideurs, des professionnels et des personnes concernées elles-mêmes ;
- de dresser un état des lieux des ressources disponibles sur leur territoire pour faciliter la mise en œuvre de démarche de participation ;
- de mobiliser des participants pour créer des groupes de participation ;
- d'améliorer leur posture d'animateur et leurs méthodes d'animation de réunions en présentiel par l'animation et par l'observation de situations pratiques ;
- de mieux exploiter les productions des réunions afin que les propositions puissent être mieux prises en compte.

NOS FORMATIONS

5
JOURS

Préparer et animer une action de participation des personnes concernées

Réalisée sur cinq jours, cette formation permet aux participants à la formation de mettre en place une action de participation au sein de leur structure ou sur leur territoire en prenant en compte tous les aspects d'une démarche de participation réussie, de la définition des objectifs à l'évaluation de l'action.

Les deux premières journées de formation sont consacrées à la préparation de l'action. Sont ainsi abordés de manière théorique, et par des exercices pratiques, la définition des objectifs de l'action, la construction d'un planning du projet de participation, la mobilisation des participants et des autres parties prenantes, l'identification des ressources mobilisables, les questions logistiques et la préparation des participants aux réunions.

Les deux journées suivantes sont entièrement consacrées à l'animation de réunions et à l'exploitation des productions de celles-ci. Ces deux journées comprennent des éléments théoriques (la posture de l'animateur, la gestion d'un groupe, la formalisation des productions ...) et de nombreuses séquences de mise en pratique à travers des jeux de rôle au cours desquels chaque participant sera placé en position d'animateur et bénéficiera d'un retour personnalisé.

La cinquième journée donne beaucoup de place aux échanges entre les participants afin qu'ils puissent s'enrichir les uns les autres des pratiques expérimentées sur le terrain. Une partie de la journée est consacrée à l'évaluation des résultats de l'action et à la pérennisation de celle-ci à travers des éléments théoriques et des exercices pratiques.

Déroulé de la formation :

- Durée : **35H**
- Deux possibilités :
 - **Formation action** : trois étapes de formation (2 jours, 2 jours, 1 jour) espacée de 6 à 8 semaines afin de permettre aux participants de mettre en pratique les apports de la formation. Cette formule est recommandée pour les acteurs ayant un projet de déploiement d'une action de participation en cours.
 - **Formation sur une semaine complète** : cette formule est recommandée aux personnes n'ayant pas de projet de déploiement d'une action de participation en cours mais qui souhaitent développer des compétences importantes sur la question.
- Lieu : Agence nouvelle des solidarités actives (Paris) ou locaux du commanditaire



Publics concernés

- Professionnels ou bénévoles de l'accompagnement des publics (travailleurs sociaux, conseillers emploi, accompagnants du secteur médico-social, bénévoles associatifs ...)
- Personnes concernées (dans le cadre de coformation)

Aucun prérequis ne sont exigés.

NOS FORMATIONS

5

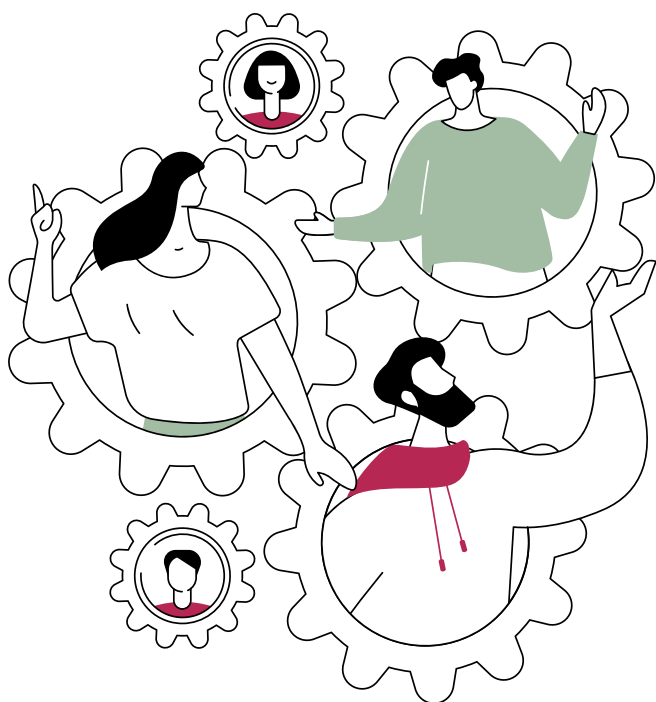
JOURS

Préparer et animer une action de participation des personnes concernées



Tarifs

- Pour une structure / un consortium d'acteurs (12 participants maximum) :
Sur devis, nous consulter



Objectifs pédagogiques

À l'issue de cette formation, les apprenants seront en capacité :

- de définir la participation et ses différentes valeurs ajoutées ;
- d'argumenter sur les bénéfices attendus des actions de participation auprès des décideurs, de leurs collègues et des personnes concernées elles-mêmes ;
- d'identifier les étapes à réaliser pour créer une action de participation ;
- de dresser un état des lieux des ressources disponibles sur leur territoire pour faciliter la mise en œuvre de démarche de participation ;
- d'identifier et de mobiliser des participants pour créer des groupes de participation ;
- d'organiser la logistique et le remboursement des frais associés au déplacement des personnes ;
- de préparer et d'accompagner les personnes pour que leur participation soit la plus utile possible ;
- d'animer une réunion en présentiel ou à distance ;
- d'exploiter et de restituer les résultats obtenus afin qu'une action puisse avoir le plus d'impact possible ;
- d'évaluer la démarche de participation qui a été menée afin de l'améliorer.

Des formations inclusives et ouvertes à tous les participants

Les formations proposées sont ouvertes à tous les participants, aucun prérequis n'étant exigés.

Les différentes séquences, théoriques et pratiques peuvent être adaptées à tous les participants, y compris les personnes en situation de handicap.

Les personnes en situation de handicap cognitifs, psychiques, auditifs ou visuels souhaitant participer à la formation sont amenées à faire part de leur besoin au référent handicap de l'Agence nouvelle des solidarités actives (Ansa) qui veillera à travailler avec le formateur pour aménager la formation.

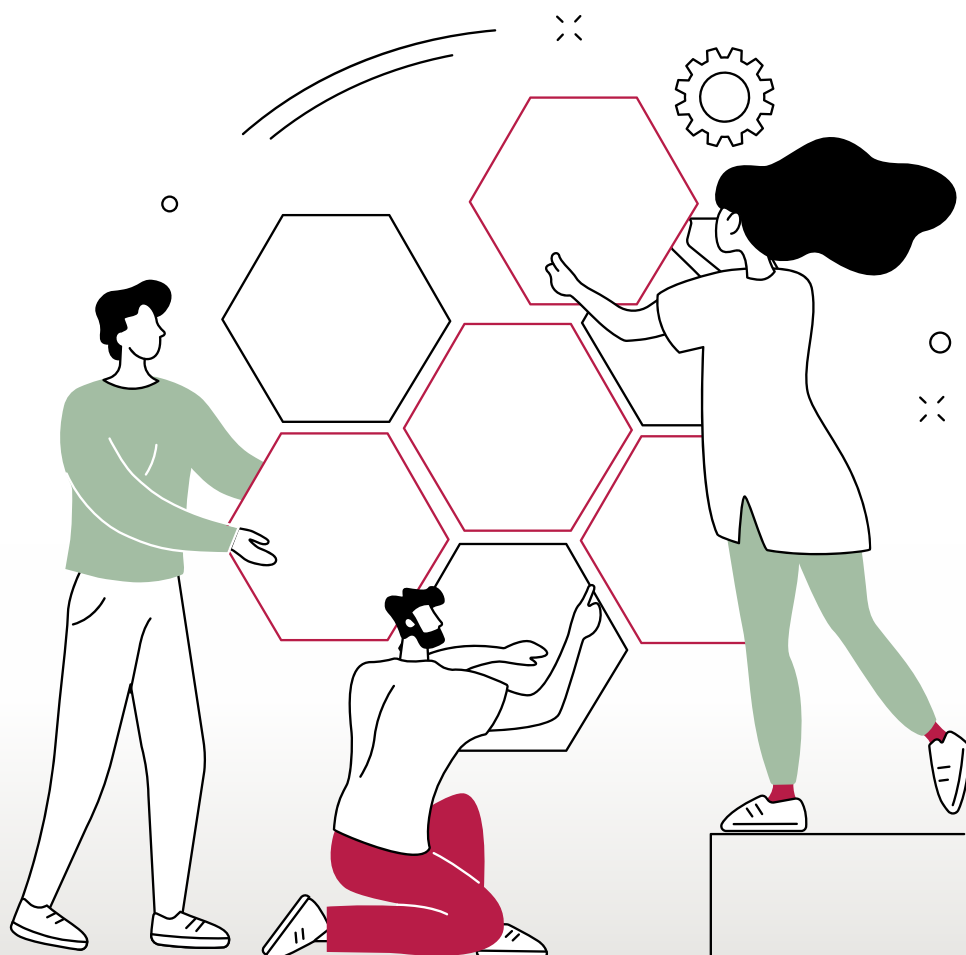
Les personnes avec un handicap moteur sont également amenées à se manifester afin de s'assurer que le lieu dans lequel sera dispensé la formation (à l'Ansa ou chez un partenaire) leur permette de participer à la formation dans de bonnes conditions.

Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action et d'en apprécier les résultats

L'Ansa attache une grande importance à l'évaluation des formations qu'elle dispense, ces formations ayant pour but de rendre opérationnel et efficace la réalisation d'actions de participation. Ainsi, les participants sont amenés à participer à :

- **Une évaluation initiale** : Les participants reçoivent par mail un questionnaire en ligne avant la formation. Cela permet d'évaluer leur niveau de connaissances initial et de recueillir leurs attentes vis-à-vis de la formation.
- **Une évaluation formative** : L'appropriation des apports théoriques est évaluée au fur et à mesure de la formation à travers ses outils d'animation (quizz, autodiagnos, mises en pratique).
- **Une évaluation sommative « à chaud »** : Les participants reçoivent un questionnaire en ligne à l'issue de la formation. Cela permet d'apprécier l'évolution de leurs connaissances, leur satisfaction et d'ajuster méthodes et outils en continu pour répondre au mieux aux attentes.
- **Une évaluation sommative « à froid »** : Les participants reçoivent un questionnaire en ligne six mois après la fin de la formation. Cela permet d'apprécier la capacité des apprenants à mettre en œuvre leurs nouvelles compétences et de mesurer les progrès réalisés sur le terrain.

Pour les formations réalisées pour un commanditaire unique, une analyse des données évaluatives et une réunion de bilan est proposée par l'Ansa.



Agence
nouvelle des
**solidarités
actives**

www.solidarites-actives.com

Agence nouvelle des solidarités actives
28, rue du Sentier 75002 Paris
Tél. : 01 43 48 65 24

**POUR TOUT
RENSEIGNEMENT ET CONTACT**

Simon Roussey
Responsable Formation « Participation » :
simon.roussey@solidarites-actives.com
Tél : 01 43 48 65 25

